

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D. 2023/030

L'an deux mil vingt-trois, le huit du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de NERNIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian BREUZA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Date de la convocation : 30 mai 2023

PRESENTS : Christian BREUZA, Marie-Pierre BERTHIER, Jérôme BAMBERGER, Michel FREDON, Geneviève GRAZ, Matteo BÄCHTOLD, Gunilla SKARIN PARTE, Thierry VIDAL

ABSENT EXCUSE : Laurent GRILLON représenté par Matteo BÄCHTOLD

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme BAMBERGER

OBJET : AVENANTS N°01 AU MARCHE DE TRAVAUX DE LA CAPITAINERIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment, son article R2194-7,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2021/056 du 6 décembre 2021 autorisant le lancement du marché travaux de la Capitainerie estimé à 750 000.00 €HT,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2022/045 du 16 septembre 2022 aux termes de laquelle le Maire a été autorisé à signer les 14 lots du marché travaux pour un montant total de 739 660.04 €HT,

Considérant que des ajustements s'avèrent nécessaires pour permettre la bonne exécution du projet,

Considérant qu'en application du Code de la commande publique, un marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence lorsque les modifications, quel que soit leur montant, ne sont pas substantielles,

Considérant que toute modification au marché initial doit être actée par voie d'avenant,

Il convient aujourd'hui d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants suivants :

Lots	Désignations	Montant marché initial HT	Entreprises	Avenants		Marché recalé HT
				Désignations	Montants avenants HT	
1	Terrassement VRD	175 830,30 €	Bel & Morand	Avenant 1 - Lot 1	- 1 958,50 €	173 871,80 €
2	Gros Œuvre	99 500,00 €	Frantech			99 500,00 €
3	Ossature bois / Bardage / Zinguerie	129 754,04 €	Favrat			129 754,04 €
4	Etanchéité	11 000,00 €	EFG			11 000,00 €
5	Menuiseries extérieures aluminium	74 125,00 €	Oriel			74 125,00 €
6	Serrurerie	15 671,00 €	Pellet	Avenant 1 - Lot 6	4 248,00 €	19 919,00 €
7	Cloisons / Doublages / Faux plafonds / Peinture	11 544,70 €	L'enfant du léman	Avenant 1 - Lot 7	3 974,78 €	15 519,48 €
8	Carrelage / Faïence	28 000,00 €	Boujon			28 000,00 €
9	Menuiserie interieure	15 922,40 €	SARL Constantin	Avenant 1 - Lot 9	- 1 531,00 €	14 391,40 €
10	Electricité CFO/CFA	44 000,00 €	E.I.B	Avenant 1 - Lot 10	- 65,09 €	43 934,91 €
11	Plomberie / Sanitaire et production ECS	30 951,60 €	Meyrier	Avenant 1 - Lot 11	- 231,20 €	30 720,40 €
12	Chauffage Aerothermique Reversible	22 000,00 €	Ventimeca	Avenant 1 - Lot 12	- 5 881,52 €	16 118,48 €
13	Ventilation traitement d'air	28 500,00 €	Ventimeca	Avenant 1 - Lot 13	- 2 063,82 €	26 436,18 €
14	Renforcement de Sol	52 861,00 €	ELTS	Avenant 1 - Lot 14	- 19 286,00 €	33 575,00 €
		739 660,04 €	Total		- 22 794,35 €	716 865,69 €

Monsieur le Maire précise que le montant cumulé des avenants au marché représente une diminution de 22 794.35 E HT soit - 3.08 % du marché initial. Le nouveau montant global du marché avec les avenants est de 716 865.69 €HT.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés ;

AUTORISE Monsieur le Maire :

- **A SIGNER** les neuf avenants à intervenir.


Le secrétaire de séance
Jérôme BAMBERGER

Ainsi fait et délibéré à NERNIER,
Les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian BREUZA



Date de publication

09/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr